

L-Box TCS

La prestation auto-école certifiée TCS.

Conditions d'application et d'utilisation

Nous vous félicitons d'avoir opté pour un programme de formation qui vous offre les meilleures conditions pour apprendre la conduite avec sécurité, attention pour les autres usagers et grand sens des responsabilités. Pour bénéficier du programme de formation de conduite L-Box TCS, le candidat conducteur doit obligatoirement être membre du TCS pendant toute la durée de sa formation et avoir réussi son examen théorique avant de commencer les leçons pratiques.

Un programme de formation complet et sur mesure

La L-Box TCS comprend en option : l'examen de la vue, les cours de sensibilisation, les cours de premiers secours et les cours théoriques.

La L-Box TCS « voiture » comprend automatiquement les leçons d'auto-école, 5, 10 ou 15, une leçon supplémentaire qui peut être utilisée comme une leçon de préparation à l'examen par l'élève ou pour une personne accompagnante, ainsi que le cours 2-phases à suivre obligatoirement durant l'année qui suit l'obtention de votre permis de conduire. Les prestations complémentaires (moto, poids lourds, cours et autres) font l'objet de conditions générales spécifiques.

La L-Box TCS ne comprend pas les émoluments administratifs à payer pour les inscriptions aux examens au Service des automobiles. Un éventuel bon de réduction lié au cours 2-phases est inclus dans les prestations L-Box TCS et ne donne pas droit à une réduction supplémentaire.

Auto-école partenaires

Votre L-Box TCS est reconnue par un réseau de moniteurs d'auto-école partenaires du TCS. Ces moniteurs poursuivent une formation continue afin de vous garantir un service de pointe.

Les prestations

Votre L-Box TCS contient une liste de prestations et leçons de conduite convenues avec le TCS Vaud lors de l'achat qui sont à faire valoir directement auprès du moniteur partenaire retenu. En cas de perte de ce document, il est important d'en informer par écrit le TCS Vaud.

Leçons supplémentaires

Le nombre de leçons incluses dans votre L-Box TCS ne constituent pas une garantie de votre niveau de formation. Dans l'éventualité où, après avoir accompli votre programme de formation L-Box TCS, votre moniteur jugerait que des leçons supplémentaires seraient nécessaires avant de passer votre examen pratique, celles-ci sont à organiser par vos propres moyens et sont à votre charge (selon le tarif sur le marché). Malgré toute la qualité apportée aux programmes de formation L-Box TCS, le TCS Vaud ne peut pas être tenu pour responsable d'un éventuel échec lors de votre examen pratique.

Validité

La totalité des prestations liées à votre L-Box TCS sont à utiliser dans un délai de 3 ans (36 mois). La date de l'achat fait foi. Les leçons de conduite doivent être utilisées dans un délai de 2 ans (validité du permis d'élève conducteur). En cas de prolongation du permis d'élève conducteur, veuillez-vous renseigner auprès de votre section TCS. La date de référence est celle de l'achat de la L-Box TCS. Dans tous les cas, vous devez être membre du TCS pendant toute la durée de votre formation.

Une fois activée (date de l'achat), votre L-Box TCS n'est pas transmissible. Toute leçon annulée moins de 48 heures à l'avance (jours ouvrables) sera due, sauf si un certificat médical est présenté.

Evaluation de la prestation

Nous vous invitons à remplir le formulaire de satisfaction en ligne à la fin de votre formation. Votre retour et vos propositions nous aideront à améliorer continuellement la L-Box TCS.

Réclamations et remboursement

Si vous avez des réclamations à formuler, vous en ferez immédiatement part au TCS Vaud. Aucun remboursement ne pourra se faire suite à l'achat de votre L-Box TCS.

En procédant à l'achat de ce forfait, vous reconnaissez avoir lu et pris connaissance des présentes conditions générales de vente, les avoir comprises et les accepter.